

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 23  
présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin,  
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,  
dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

### Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte,  
M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION  
Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte, M. FERRAND  
Olivier.

### Procurations :

Mme PINET Monique à Mme CHANEAC Brigitte  
M. SERRE Denis à M. SANIEL Jean-Paul  
M. CLAVEL Christophe à M. PERRIN Roger  
Mme LABAUNE Sophie à Mme ROURE Marie-Christine  
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François

### Absents excusés :

Mme HORNEGG Johanna  
M. RICHARD Frédéric  
Mme FONTANEL Sophie

### Absents :

M. CUMIN Gérard  
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N°47 – 2025

### COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC Suite au décès d'une Conseillère Municipale et à la démission d'un Adjoint

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics (notamment l'article L.1411-5 du CGT,  
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission de  
délégation de service public et ce pour la durée du mandat (Commune de moins de 3 500 habitants),  
Vu le tableau du Conseil Municipal,

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires  
élus par le Conseil Municipal en son sein par le conseil (représentation proportionnelle),

Considérant qu'il convient de désigner deux membres suppléants de la Commission de Délégation de  
Service Public, suite au décès de Madame Nicole GRATESOL, Conseillère Municipale en date du 25  
février 2025 et la démission effective de Monsieur Gérard CUMIN, Adjoint, au 1<sup>er</sup> mai 2025,

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le

7 JUL. 2025

Bersier  
Levrault

ID : 007-210700647-20250630-001112-DE

Monsieur le Maire précise que les membres titulaires et le 1<sup>er</sup> membre suppléant (Denis SERRE) désignés en séance du 26 mai 2020 restent inchangés.

Monsieur le Maire déclare que lors de la réunion du Groupe Elus du 17 juin dernier, il a proposé et acté les candidatures ci-après désignées, à cette commission. Le vote sera effectué à main levée.

### Sont Membres Titulaires

	NOM	Prénom
1	PERRIN	Roger
2	PINET	Monique
3	SANIEL	Jean-Paul

### Sont candidats Membres Suppléants :

	NOM	Prénom
1	SERRE (élu le 26/05/2020)	Denis
2	MARION	Jean-François
3	AUBERT	Yolande

Après en avoir délibéré,

### ONT ÉTÉ ÉLUS DÉLEGUÉS SUPLÉANTS, par 18 voix :

	NOM	Prénom
1	SERRE (élu le 26/05/2020)	Denis
2	MARION	Jean-François
3	AUBERT	Yolande

Etant précisé : Les règles de composition des commissions de délégation de service public sont les mêmes que celles relatives à la commission d'appel d'offres pour ce qui concerne ses membres à voix délibérative. En revanche, les représentants du comptable public et du service chargé de la répression des fraudes sont membres de droit de la commission, avec voix consultative.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL  
Maire du Cheylard

*Affiché en Mairie le 2 juillet 2025.  
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône  
pour contrôle de légalité le 2 juillet 2025.*

